



**CHARTRES
MÉTROPOLE**

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE EMPLOI ET FORMATION
Chartres, le 9 septembre 2019

**Un poste d'Electricien Référent
Au service Entretien et Maintenance Bâtiment
Cellule Electricité
est à pourvoir
à la Direction de l'Architecture et des Bâtiments
(Catégorie C- Cadre d'emplois des Agents de maîtrise ou Contractuel)**

Sous la responsabilité hiérarchique du responsable de la cellule électricité, l'agent étudie, propose et réalise des travaux d'électricité de courant fort et de courant faible, programmés ou d'urgence, sur le patrimoine bâti de Chartres Métropole, de la Ville de Chartres et du CCAS. Il Prépare, coordonne et mets en œuvre les installations électriques des manifestations et événements organisés par Chartres Métropole et la Ville de Chartres.

MISSIONS :

- Animer, coordonner et diriger les agents techniques placés sous ses ordres fonctionnels en l'absence du responsable de la cellule Electricité,
- Disposer de très bonnes connaissances techniques dans le domaine de l'électricité en courant fort et courant faible et des évolutions techniques, réglementaires et innovantes,
- Assurer l'entretien et la maintenance des installations électriques de bâtiments, ERP et CT,
- Résoudre et mettre en œuvre sur les chantiers les problèmes techniques posés par les besoins en électricité de courant fort et de courant faible,
- Organiser les interventions de la journée en fonction des imprévus et rédiger les feuilles de travail urgentes,
- Participer aux commandes de fournitures électriques liées à l'approvisionnement du magasin service Achat pour la cellule électricité,
- Participer aux réunions de coordination de travaux pour la préparation des Manifestations et événements,
- Assurer la mise en œuvre opérationnelle des montages électriques des Manifestations et Evénements,
- Rédiger les rapports d'accidents du travail,
- Gérer les conflits entre agents et informer le supérieur hiérarchique,
- Proposer les formations nécessaires à la mise en œuvre de nouvelles technologies.

COMPETENCES REQUISES :

- Formations et diplômes nécessaires à l'accès au cadre d'emploi des agents de maîtrise,
- Diplômes souhaités : CAP/Bac Pro/BTS Electricité,
- Expérience souhaitée : 5 ans dans un emploi similaire.
- Maîtrise de la réglementation et les techniques relatives au bâtiment et aux ERP,
- Maîtrise de base des logiciels bureautiques : Word, Excel et des logiciels Métiers : ATAL, CIVIL, Autocad serait un plus.
- Permis VL obligatoire
- Titres d'habilitations électrique et échafaudage, obligatoires

SAVOIR ETRE :

- Sens des responsabilités et sens de l'organisation, sens du contact et des relations humaines, capacité d'analyse et de synthèse, capacité de gestionnaire, esprit d'équipe, esprit d'initiative, rigueur et dynamisme.

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE :

- Déplacement sur les chantiers de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole avec un véhicule de service,
- Participation à des actions en dehors de ces activités de service, à la mission de viabilité hivernale, à des missions de l'astreinte générale.

*Si ce poste vous intéresse, merci de faire parvenir votre candidature (**lettre de motivation et CV**) à Chartres Métropole - Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville - Place des Halles, 28000 CHARTRES, ou par mail : recrutement@agglo-ville.chartres.fr, **avant le 15 octobre 2019**.*